

devenus 496 millions à la fin de l'année financière 1959, donc 378 millions de moins. Si l'on s'en rapporte à l'évolution des immobilisations déposée à la Chambre, les valeurs d'État en mains au 31 mars 1959 s'élevaient à 490 millions; elles avaient donc baissé de plus de 250 millions par rapport au 31 mars de l'année précédente. A la fin de mai, nombre de ces 490 millions de dollars d'obligations...

M. Grafftey: L'honorable député me permet-il une question?

M. McMillan: Quand j'aurai fini.

M. Grafftey: Je ne blâme pas l'honorable député.

M. McMillan: Bon nombre de ces obligations dont la valeur globale atteignait 490 millions de dollars ont été nanties pour un emprunt de 80 millions de dollars consenti par le ministre des Finances et sur lequel il faut payer un intérêt de 5 p. 100. La valeur des obligations en portefeuille s'est tellement dépréciée que la mise de fonds de la Commission d'assurance-chômage n'y était en réalité que de 350.3 millions à la fin de mai 1958. M. Coyne nous a donné les chiffres pour chaque mois, je pense. La valeur atteignait 357 millions de dollars à la fin de mars. Je cite les chiffres au million près. A la fin d'avril, la valeur était de 353 millions; à la fin de mai, 350.3 millions. Nous savons que le marché des obligations a faibli considérablement depuis la fin de mai et je suis d'avis que la valeur des obligations est bien inférieure à 350 millions de dollars. On nous a dit au début de juin que la caisse serait à peu près en équilibre, c'est-à-dire que les entrées et les sorties se feraient à peu près équilibre. Si c'est vrai, alors le montant en caisse est bien inférieur à 350 millions de dollars à l'heure actuelle. Nous savons que la caisse a déjà perdu plus de 10 millions de dollars sur des titres qui ont été vendus.

M. Grafftey: C'est faux.

M. Benidickson: C'est exact.

M. McMillan: La caisse a déjà perdu plus de 10 millions de dollars sur des titres qui ont été vendus. L'emprunt de conversion et la politique financière du gouvernement qui admet de forts déficits courants ont concouru à affaiblir le marché des valeurs, ont fait monter les taux d'intérêt et ont concouru à compromettre la Caisse d'assurance-chômage.

Comme nous le savons, la caisse a emprunté 80 millions de dollars à 5 p. 100. La Commission a agi ainsi afin de maintenir sa situation intacte. Comme M. Coyne nous l'a dit, si on met un grand nombre d'obligations sur le marché, on ne réussira qu'à l'avilir davantage. Nous ne voulons rien certes, qui

contribue à avilir le marché canadien des obligations. Si l'on va à New-York ou ailleurs, on constate qu'il ne faut qu'une vente pour les faire tomber d'un point ou deux. C'est ce qui arrive à New-York. On n'a qu'à lire le *Sunday Times* de New-York pour s'apercevoir que si une ou deux obligations canadiennes y sont vendues, elles baissent d'un point, alors que les obligations australiennes montent probablement.

M. Benidickson: Que dire de celles de Cuba?

M. McMillan: Les obligations de Cuba sont plus élevées que les obligations canadiennes équivalentes à New-York à l'heure actuelle et elles étaient beaucoup plus élevées en février. En février les obligations de Cuba de 1977 à 4½ p. 100 se vendaient \$104.25, tandis que les obligations canadiennes de 1983 à 4½ p. 100 se vendaient \$94.

M. Benidickson: Ils avaient Castro au lieu de Fleming.

M. McMillan: Cela valait sous le régime Castro comme sous le régime Batista, car les obligations de Cuba variaient de 102 à 104.25,—c'est-à-dire, au cours des 14 mois précédents,—tandis qu'ici au Canada, les obligations du gouvernement Diefenbaker ne valaient certainement pas autant que les obligations de Batista et de Castro à New-York. (*Exclamations*)

M. Benidickson: C'est un fait.

M. McMillan: Il n'y a pas de quoi rire, parce que ceux qui ont acheté ces obligations du Canada ont certainement perdu beaucoup d'argent. A mon avis il y a deux excellentes raisons, et le gouvernement a donné deux excellentes raisons expliquant pourquoi l'on ne devrait pas augmenter ces contributions à la caisse d'assurance-chômage. Tout d'abord, le premier ministre a parcouru le pays lors des dernières élections et il a déclaré que sous peu il n'y aurait plus de chômage. De fait, je me souviens qu'un soir en regardant la télévision j'ai entendu le ministre du Travail lui-même dire que d'ici deux ou trois mois il n'y aurait plus de chômage. Dans ce cas, et il y a de cela deux ans, pourquoi n'ont-ils pas réglé le problème du chômage en deux ans? Si les questions relatives au chômage étaient réglées, il ne serait nullement nécessaire d'augmenter les contributions d'assurance-chômage, car la Caisse monterait à l'heure actuelle par bonds et par sauts.

Il y a une autre raison. Le ministre des Finances a déclaré,—et il l'a dit au moment où il a présenté son budget,—que le produit national brut augmenterait de 7 p. 100 pour